



Immobilisation du vehicule

Par **Alisson33510**, le **30/04/2024** à **16:13**

Bonjour

Hier vers 17h, mon conjoint (conducteur) et moi même (passagère) avons été contrôlé par la gendarmerie pour les stup, mon conjoint été positif au THC et fait donc l'objet d'une suspension de permis.

Le gendarme m'a donc demandé si je pouvais conduire, j'ai dis oui et il a voulu me faire un test aussi qui fut positif (j'ete passagère et non au volant) ils ont alors immobiliser le véhicule jusqu'à qu'un test soit négatif. Que puis je faire ? Sachant que le véhicule et a mon nom et non celui de mon conjoint

Merci de votre reponse

Par **Visiteur**, le **30/04/2024** à **16:49**

Bonjour,

Vous pouvez aller chercher le véhicule avec une personne qui aura un test négatif.